



DIRECTION GENERALE

N°2026-026/MICA/SG /FY/DG

Ouagadougou, le 18 FEV 2026

COMMUNIQUE

A l'occasion de la période de jeûne musulman et du carême chrétien et conformément à sa mission d'accompagnement des populations, la société d'Etat FASO-YAAR porte à la connaissance du public qu'il est organisé une opération spéciale de vente de produits de grande consommation pour compter du 18 février 2026 au 25 mars 2026 et ce, dans la limite des stocks disponibles.

1. Les produits concernés

Les produits concernés par la présente opération spéciale de vente sont :

- sucre granulé (SN SOSUCO) ;
- sucre en morceaux (SN SOSUCO) ;
- huile de soja et de coton (SN Citec) 5 litres ;
- huile de coton (SN Citec) 20 litres ;
- jus Dafani ;
- jus Malia ;
- savon SN Citec.

2. Les conditions de vente

L'opération se déroulera sous les conditions suivantes :

- vente strictement réservée aux consommateurs finaux ;
- vente au détail uniquement ;
- interdiction formelle de revente ;
- présentation obligatoire d'une pièce d'identification ;
- possibilité d'achat pour plusieurs personnes limitée à la présentation de cinq (05) pièces d'identification au maximum ;
- possibilité d'achat de plusieurs produits à condition de respecter les quotas par produit ;
- possibilité d'achat d'importantes quantités de produits par des personnes morales à des fins non commerciales sur présentation d'un document de reconnaissance ;
- possibilité pour les personnes physiques désirant acquérir des produits à des fins de don, sur présentation d'une autorisation délivrée par l'autorité compétente ;
- enregistrement ou pointage des clients ;
- paiement et enlèvement immédiat.

3. Les quantités minimales et maximales de vente autorisées

PRODUITS	Quantités minimales de vente autorisées	Quantités maximales de vente autorisées
Sucre granulé	01 Kg (sachet)	01 Sac de 25 Kg
Sucre en morceaux	01 Kg (Paquet)	01 Carton de 25 Kg
Huile alimentaire de 05 litres (coton ou Soja)	01 Bidon	01 Kit de 04 bidons de 05 litres
Huile alimentaire de 20 litres (coton)	01 Bidon	01 Bidon
Jus DAFANI 01 litre	01 Format	01 Carton
Jus MALIA 01 litre	01 Format	01 Carton
Jus MALIA 0,5 litre	01 Bidon	01 Carton
Savon SN Citec carton de 24	01 Carton	01 Carton
Savon SN Citec carton de 40	01 Carton	01 Carton

4. Les prix de vente

SUCRE DE SN SOSUCO

LOCALITES	PRODUITS			
	Sucre en carreau		Sucre granulé	
	Paquet de 01 kg	Carton de 25 paquets	Sachet de 01 kg	Sac de 25 Kg
Ouagadougou	800	20 000	650	16 250
Bobo-Dioulasso	800	20 000	650	16 250
Autres localités	850	21 000	700	17 500

HUILE ALIMENTAIRE DE SN CITEC (Coton)

LOCALITES	PRODUITS		
	Huile de 05 litres		Huile de 20 litres
	Bidon	Kit de 04 bions	Bidon
Ouagadougou	5 250	21 000	20 000
Bobo-Dioulasso	5 250	21 000	20 000
Autres localités	5 500	22 000	21 000

HUILE ALIMENTAIRE DE SN CITEC (Soja)

LOCALITES	PRODUITS	
	Huile de 05 litres	
	Bidon de 05 litres	Kit de 04 bions
Ouagadougou	6 500	25 500
Bobo-Dioulasso	6 500	25 500
Autres localités	6 750	26 000

SAVON DE SN CITEC

LOCALITES	PRODUITS	
	Carton de 24 boules	Carton de 40 boules
Ouagadougou	9 300	10 000
Bobo-Dioulasso	9 300	10 000
Autres localités	9 600	10 500

JUS DE DAFANI

LOCALITES	PRODUITS	
	Jus DAFANI 01 litre	
	Format	Carton
Ouagadougou	1 000	6 000
Bobo-Dioulasso	1 000	6 000
Autres localités	1 050	6 200

JUS MALIA DE AFRIDIA INDUSTRIE

LOCALITES	PRODUITS			
	Jus MALIA 01 litre		Jus MALIA 0,5 litre	
	Format	Carton	Format	Carton
Ouagadougou	1 000	6 000	625	7 200
Bobo-Dioulasso	1 000	6 000	625	7 200
Autres localités	1 000	6 000	625	7 200

5. Les localités et points de vente

Nº	Localité	Nombre de point de vente	Points de vente
01	Ouagadougou	22	Tous les arrondissements, les communes rurales du centre, le SIAO, le BVA6 à la ZAD, l'APEX Burkina et l'Immeuble de l'ex-UREBA
02	Bobo Dioulasso	07	Tous les arrondissements
03	Koudougou	01	La Mairie
04	Dédougou	01	La Mairie
05	Gaoua	01	La Mairie
06	Banfora	01	La Mairie
07	Fada	01	La Mairie

08	Tenkodogo	01	La Mairie
09	Manga	01	La Mairie
10	Ziniaré	01	La Mairie
11	Kaya	01	La Mairie
12	Ouahigouya	01	La Mairie
13	Dori	01	La Mairie
14	Boromo	01	La Mairie
15	Houndé	01	La Mairie
16	Yako	01	La Mairie
17	Pouytenga	01	La Mairie
18	Garango	01	La Mairie
19	Kongoussi	01	La Mairie
20	Sabou	01	La Mairie
21	Kombissiri	01	La Mairie
22	Pô	01	La Mairie
23	Orodara	01	La Mairie
24	Gourcy	01	La Mairie
25	Zorgho	01	La Mairie
26	Pâ	01	La Mairie
27	Tita	01	La Mairie
28	Boussé	01	La Mairie
29	Dassa	01	La Mairie
30	Kokologho	01	La Mairie
TOTAL		57	

FASO -YAAR affirme son engagement aux côtés des populations et souhaite une bonne période de prières et de bénédictions à l'ensemble des fidèles musulmans et chrétiens.



Commandant Moussa BAKO
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

Diffusion

-A toutes les heures de communiqués à la RNB pendant une semaine